

coopération internationale». Il estimait qu'on devait réserver une période pour permettre aux peuples de la terre de mettre en pratique l'idéal de la coopération internationale.

Le Canada, de concert avec l'Inde et d'autres pays, a parrainé la résolution qui a donné naissance à cette proposition. Je suis heureux de pouvoir dire que les Canadiens ont souscrit généreusement aux objectifs de l'Année de la coopération internationale et que, par suite de leurs efforts, consentis individuellement et par l'intermédiaire d'organisations privées, l'essence de la coopération internationale est non seulement mieux comprise maintenant, au Canada, mais s'est aussi manifestée d'une façon tangible par des programmes d'aide mis à exécution dans un certain nombre de pays en voie de développement.

L'Année de la coopération internationale s'est terminée avec 1965. Mais j'espère que les Canadiens continueront à s'inspirer des idéaux qui ont amené cette année spéciale, et des réalisations qui en ont découlé. La présente brochure, qui retrace le rôle du Canada au sein des Nations Unies pendant les 20 premières années de l'Organisation, s'inscrit dans la poursuite de cet objectif.

*Paul Martin*

*Le secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures,*

OTTAWA,  
AOÛT 1966